

LOYAUTÉS, INTÉRÊTS ET MODALITÉS DE RESTITUTION : QUESTIONNEMENTS ÉTHIQUES À L'ÉPREUVE D'UN TERRAIN SENSIBLE

Margaux Bressan

INTRODUCTION

L'immersion dans des terrains aussi sensibles que ceux qui concernent la santé, et en particulier la maladie chez des enfants, amène à réfléchir plus profondément à ce que recouvrent les dimensions éthiques de la recherche en sciences sociales, en s'interrogeant notamment sur la place du chercheur dans le processus de connaissance et la fonction des savoirs qu'il produit (Sellenet, 2015, p.9). L'anthropologie, du fait de l'histoire de la discipline, n'en est plus à ses premières armes en matière de réflexion sur les pratiques éthiques et d'engagement ethnographique. Les questionnements qui en découlent s'inscrivent dans une réponse dynamique qui permet de concilier les spécificités épistémologiques de la démarche, sa rigueur scientifique et sa responsabilité à l'égard de celles et ceux qu'elle mobilise lors des enquêtes de terrain⁷¹. C'est ce que ce chapitre propose de décrire au prisme de la question de la restitution.



⁷¹ Pour plus de détails, cf. le document « Société Suisse d'Ethnologie. 2011. Une charte éthique pour les ethnologues ? Prise de position de la SSE. http://www.seg-sse.ch/pdf/GRED_Prise_de_position_de_la_SSE.pdf »

M'intéressant à l'expérience d'enfants atteints d'épilepsie, pathologie stigmatisante et porteuse d'un lourd bagage socio-historique, j'effectue une recherche doctorale de type ethnographique. Sont menés dans ce cadre des observations au sein de deux unités de neuropédiatrie en Suisse, ainsi que des entretiens avec des enfants fréquentant ces deux dernières, leurs proches et les professionnels de la santé les accompagnant. Un tel dispositif de recherche implique par conséquent de multiplier les interactions avec différents interlocuteurs : les enfants, leurs proches et les professionnels les entourant, avec lesquels se construit une invitation à se raconter, se confier et à être écoutés au sujet de leur expérience de la maladie ; les responsables institutionnels, qui permettent et régulent l'accès aux terrains hospitaliers ; les acteurs de la santé publique et décideurs politiques, de qui provient la demande de recherche ou son financement ; sans oublier les collègues chercheurs avec qui les modalités et perspectives de l'enquête sont discutées.

Cette recherche se trouve non seulement au carrefour de divers types d'interactions, mais elle fait également l'objet de multiples attentes, demandes et mandats, qui surgissent à différents niveaux. En effet, à l'origine de cet objet de recherche et à son niveau plus micro, se trouve la demande explicite de responsables en neuropédiatrie, qui, face à des difficultés de communication avec les familles des patients concernant le diagnostic d'épilepsie et son implication en termes de prise en charge médicamenteuse et clinique, désirent, au travers d'une approche anthropologique, améliorer les modalités de la relation triadique soignant/soigné/proches. En échos à cette demande, se trouvent par ailleurs les attentes des directs concernés, à savoir les enfants et leurs proches, dont le souci premier est celui d'être entendus et reconnus, notamment par les professionnels de santé, face aux réalités, parfois impensées par ces derniers, de cette maladie chronique qu'est l'épilepsie. À un niveau plus méso, la réponse à ces demandes fut rendue possible grâce à un financement du Fonds National Suisse (FNS) dont le but général du projet est de restituer l'expérience des enfants de la maladie chronique, en valorisant notamment leur propre parole, afin d'améliorer leur prise en charge. Enfin, et dans son niveau

plus macro, ce projet FNS participe aux réflexions menées dans la plate-forme PASSE⁷², qui, mandatée par le Service de la santé publique du Canton de Vaud, est constituée par l'Institut des Sciences Sociales de l'Université de Lausanne (ISS, UNIL) et par l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (HEL, CHUV). Face à l'émergence des maladies chroniques, l'objectif de ce mandat est entre autres d'encourager l'« empowerment » des jeunes patients et de leur famille en rendant compte de leur vécu de la maladie au quotidien ; en analysant les modes d'accès aux services de santé et la place que les enfants occupent dans les services de santé ; en sensibilisant les professionnels aux enjeux relationnels ; en favorisant la réflexivité sur les pratiques professionnelles et en proposant des améliorations compatibles avec les contextes institutionnels pouvant déboucher sur des recommandations concrètes.

Par conséquent, cette recherche ethnographique étant prise et sise dans cette pluralité de relations (interactions, demandes, mandats, ...), caractérisées chacune par des attentes et des intérêts spécifiques, se pose la question des enjeux de la connaissance produite et restituée. Dans cette perspective, c'est en partant du principe de restitution que s'articulera la réflexion de ce chapitre en portant sur les modalités d'échange ou de partage des connaissances produites et à la possibilité d'usage de celles-ci. C'est ainsi au regard des difficultés rencontrées lors de ma recherche qu'une éthique de la restitution sera discutée à partir de questionnements déclinés en trois volets constitutifs.

De type relationnel, le premier volet interrogera la posture de la chercheuse dans l'exercice des rencontres avec ses interlocuteurs dont les points de vue, les attentes et les intérêts peuvent être multiples. En effet, un chercheur peut être confronté à des rapprochements mais également à des écarts entre les attentes ou les intérêts de ceux et celles qui financent la recherche, de ceux et celles qui l'autorisent, qui la mènent, qui la supervisent et/ou qui en sont les bénéficiaires. Dès lors, dans ce contexte, comment

●
⁷² Pour plus de détails sur la plate-forme PASSE (Pédiatre et Anthropologie de la Santé au Service des Enfants) : <http://wp.unil.ch/passe>.

concilier la variabilité de ces demandes avec les objectifs de la recherche et réduire l'écart des éventuelles attentes ? Le deuxième volet, plutôt méthodologique, posera la question de ce qui est éthiquement restituable, dicible et partageable ou non, à qui, et pour quoi, tout en garantissant à la fois une déontologie ou une légitimité scientifique envers la discipline (souci de soi, chercheur), ainsi que confiance et loyauté envers les acteurs du terrain (souci d'autrui). Enfin, le dernier volet qualifié de politico-institutionnel questionnera les enjeux de la finalité de l'enquête lorsque, s'inscrivant dans un projet qui vise l'amélioration de la prise en charge des enfants, son cadre est celui d'une recherche dite "utile". Utile pour qui, utile comment ? Le spectre est large et le positionnement du chercheur difficile lorsqu'il s'agit de partager et échanger les connaissances produites, en tendant vers un usage possible et pertinent de celles-ci.

Ainsi, la déclinaison de ces trois volets permettra de saisir la manière dont cette forme de pratique de l'éthique, ce souci des conséquences, cette responsabilité de soi et ce souci d'autrui peuvent investir la question de la restitution.

PROCESSUS DE RESTITUTION AU PRISME DE TROIS QUESTIONNEMENTS ÉTHIQUES

Visant les retombées pratiques d'une recherche, la restitution fait partie de l'engagement contractuel – et parfois tacite – avec les interlocuteurs du terrain comme un possible « retour » dont la fonction première est de communiquer les résultats de l'étude (Dayer, Schurmans et Charmillot, 2014). Aussi, elle peut se traduire comme une manière de penser l'autre, ou plutôt de « ne pas interpréter l'autre sans l'autre » (Bergier, 2000a, p.126) et de se dire que l'on n'est jamais le seul auteur de ce que l'on restitue (Rurka, 2017). Mais surtout, comme nous le verrons également, la restitution peut être un processus qui a lieu bien avant le rendu final du rapport de recherche aux enquêtés (Rossi et al., 2008). Plus particulièrement et selon les dispositifs de recherche, le processus de restitution peut prendre la forme d'un acte ou d'une dynamique, par

lesquelles le chercheur partage avec ses interlocuteurs, pour des raisons *éthique* et *heuristique*, non seulement les résultats partiels ou finaux (Bergier, 2000a, p. 8), mais également les questionnements et les réflexions en train de se faire.

Si la dimension heuristique, qui apparaîtra en filigrane des lignes suivantes, relève plutôt du pourquoi restituer, c'est sur son caractère éthique – et donc davantage sur le comment restituer – qu'il s'agira de s'arrêter dans le présent chapitre, sans pour autant vouloir en proposer une marche à suivre. En effet, les questionnements présentés permettront de soulever les enjeux qui peuvent surgir dans la pratique de restitution. Je montrerai à ce titre que ces derniers relèvent non seulement d'une éthique *de* la recherche, car basée sur l'application de règles posées *a priori*, comme celles liées au consentement éclairé, mais également d'une éthique *dans* (Fassin, 2008c) et *pour* la recherche, car elle se mesure tant du point de vue des pratiques de recherche mises en œuvre sur le terrain que des méthodes mobilisées pour réaliser le travail d'enquête (Mondain & Bologo, 2009, p. 179).

DES ENJEUX RELATIONNELS

De type relationnel, ce premier volet pose la question du rapport du chercheur à autrui, cet Autre qui se révèle complexe car, non seulement sa forme est plurielle, mais il occupe en outre et en même temps des espaces différents. Comme le spécifie Bergier (2000a), également « polyphonique, il fait entendre plusieurs voix, des pensées en tension, des rationalités qui ne jouent pas à l'unisson » (p.8). Et si, en aval, ces dialogues avec autrui sont tous constitutifs de la connaissance produite et laissent leur empreinte dans les différentes traces restituées, qu'elles soient orales ou écrites, formelles ou informelles (thèses, articles, communications, rapports, discussions de couloir ou lors du repas de midi,...), en amont, ces dialogues peuvent émerger d'un contexte de confidentialité, être empreints de rapports de pouvoir ou donner lieu à des conflits d'intérêts qui traversent à plusieurs niveaux la pratique de la recherche.

Selon Fassin (2008b), l'anthropologie obéit à des logiques scientifiques qui peuvent se trouver en contradiction avec les attentes ou les pratiques de celles et ceux que l'on étudie ou avec lesquels on travaille : à cela, il répond qu'il faut accepter de se trouver en porte-à-faux par rapport à des partenaires, ce qui n'est que la conséquence normale de positions différentes (p. 318). Toutefois, ceci n'empêche pas de prêter une attention particulière et se soucier des conditions de la rencontre avec celui ou celle qui accepte de parler, et d'apprendre le dialogue, l'analyse de soi et d'autrui dans ce face-à-face (Sellenet, 2015). Entendre, mener un entretien, savoir écouter, être adéquat, patient, à l'affût de l'information mais non intrusif, rien n'est donné d'avance. En effet, comme l'explique Bergier (2000b) « au cours de la prise de contact et du premier échange, s'amorce une entreprise où peu à peu les signes d'apprivoisement mutuel s'enrangent, se scelle un pacte autour d'une invitation à se raconter et à être écouté » (p. 15). Mais ce pacte ne dit généralement rien du comment seront utilisés les témoignages, du statut donné à la parole de celui ou celle qui s'expose, ou des enjeux institutionnels. La plupart du temps, tel que défini par les procédures d'éthique standardisées – et calquées par ailleurs sur le référentiel de la recherche biomédicale –, le consentement dit « éclairé » ne porte que sur l'objet de l'étude, sur l'acquiescement à la rencontre, à l'enregistrement, mais celui ou celle qui parle sait peu de choses du devenir de cette parole, sinon qu'elle sera anonyme pour ne pas lui nuire (Sellenet, 2015).

C'est alors que la restitution, pensée comme un processus traversant l'entier de la recherche et que je propose pour cela de qualifier premièrement de *graduelle*, permettrait de dépasser ce manquement. En effet, considéré comme un moyen, et non seulement comme une étape finale, cet acte de restitution s'opère déjà à la première prise de contact, dans la manière de présenter l'étude, ses risques, ses bénéfices, sa procédure de recherche et son objectif, de me présenter moi-même, chercheure, ou à chaque fois que l'on me demande où en est ma recherche. Il est à l'œuvre également à chaque entretien nouvellement répété auprès des enquêtés (enfants, proches et professionnels) que je vois à plusieurs reprises de manière formelle ou informelle. Au cours de ces rencontres, des

données recueillies précédemment et interprétées par mes soins sont reprises avec eux, et des résultats partiels explicités, afin de les confirmer, de les compléter, de les nuancer ou de les infirmer. Envisagé de cette manière, ce procédé de restitution intègre la dynamique du travail ethnographique (Rossi et al., 2008) ainsi que son analyse, et permet non seulement de cerner les perceptions que les enquêtés ont des activités de recherche auxquelles ils participent, mais également de circonscrire leurs attitudes par rapport à ces activités (Mondain et Bologo, 2009). C'est d'ailleurs ainsi, en les tenant continuellement informés des objectifs, des raisons, et des finalités de l'enquête, qu'une relation de confiance avec eux a pu prendre forme.

En d'autres termes, si ce procédé de restitution a pour caractéristique de mettre en évidence le processus de construction de la connaissance en train de se faire, il met également le doigt sur l'importance de la place du lien dans cette construction. En effet, bien au-delà du consentement dit « éclairé », cette manière d'envisager la restitution participe non seulement à construire une relation de confiance avec les enquêtés, mais elle influence également la compréhension des participants quant au processus de recherche et leur motivation à y répondre, en réduisant l'écart de leurs éventuelles attentes au regard des objectifs de la recherche poursuivis. Aussi, considérer la restitution comme un processus ayant lieu dès le départ permet de s'éloigner d'une restitution qui s'apparenterait à une sorte de « rattrapage » qui permettrait de ne clarifier qu'après coup les objectifs de la recherche, en remettant ainsi en question la qualité des données sur lesquelles s'appuieraient les résultats (Mondain et Bologo, 2009). Au contraire, ce travail de conscientisation des objectifs, de la procédure d'investigation, des bénéfices ou des risques existants, mais également des réflexions en train de se faire, assure aux interlocuteurs un espace d'information en continu. Envisagée ainsi, cette restitution permet par conséquent à la fois d'intégrer dès le départ les réactions et critiques dans le processus d'investigation, et d'engager le dialogue en considérant que la politique de terrain se joue là aussi, en dépassant ainsi la confrontation univoque et classique entre enquêteurs et enquêtés (Fassin, 2008b).

Ceci étant, faut-il systématiquement tout restituer, à tout le monde, et n'importe quand ? La question nous amène à l'argument du volet suivant.

DES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES

Ce deuxième volet soulève la question de ce que doit être le contenu retenu par le chercheur en amorçant un débat éthique sur le restituable : qu'est-ce qui peut être (ou ne doit pas être) restitué et à qui ? Faut-il toujours restituer ? Faut-il toujours tout restituer ? À quel moment faut-il restituer quoi ? La restitution doit-elle se faire individuellement, par petits groupes ou encore par le rassemblement de l'ensemble des personnes concernées ?

Dans un contexte émotionnellement difficile, tel que celui du domaine de la maladie des enfants, la proximité affective avec les enquêtés s'installe et interroge le sentiment de loyauté du chercheur qui peut ensuite se faire le porte-parole de situations intimes, inédites et taboues. Il va par exemple s'intéresser à des aspects qui contredisent l'image officielle d'une institution partenaire de la recherche, il va être témoin ou être mis au courant d'actes ou de pratiques condamnables ou du moins discutables, de conflits de diverses sortes, il va entendre des propos susceptibles de provoquer des remous à l'intérieur et de susciter de l'indignation à l'extérieur (Bizeul, 1998, in Gisquet 2010, p. 173). Dès lors, quelle attitude adopter lorsque cette mise à nu révèle des pratiques cachées et dévoilées à demi-mot ?

Face à cette question, deux possibilités opposées l'une à l'autre me sont, dans un premier temps, venues à l'esprit. La première fut celle de me tourner vers les acteurs qui se sont prêtés à l'enquête et leur demander jusqu'à quel degré de détails je pourrais me permettre de dévoiler les pratiques. Cela comprendrait toutefois le risque, comme j'ai pu l'expérimenter, de voir restreindre, contrôler, voire censurer du contenu scientifiquement exploitable. « *Tout ce qui se dit ici, reste ici* » me dit d'ailleurs un médecin à la sortie de l'une de mes journées d'observation, ou encore « *j'exige un droit de*

regard sur ce que vous divulguez» me dit la même personne à la veille d'une conférence. En procédant ainsi, l'acte de restitution pourrait se traduire en un souci d'autrui, ou un devoir de loyauté si prégnant, que moi, chercheure, prise dans des rapports de pouvoir, de contrôle ou de censure, ne serait plus en mesure de faire face aux exigences éthiques du devoir d'intégrité scientifique. La restitution se réduirait en effet à une procédure par laquelle il s'agirait de chercher à tout prix l'assentiment des différents interlocuteurs, ma position de professionnelle serait mise à mal, et la possibilité d'un dialogue argumentation/contre-argumentation annihilée, en raison de trop de compromissions et d'une dilution des rôles, ce qui entraverait mon autonomie de chercheure. À l'inverse, la seconde option fut celle de dévoiler à tous et toutes l'intégralité de ce que j'ai pu observer, sans me soucier des conséquences du contenu restitué, et sans auto-confrontation aucune, au préalable, auprès des participants à la recherche avec lesquels des liens de confiance se sont tissés. Toutefois, systématiser la restitution de manière totalisante et inconditionnelle en pensant en faire un code absolu de bonne conduite éthique ou de transparence scientifique, serait oublier que l'acte de restitution peut traduire non pas tant un souci d'autrui, interlocuteurs du terrain, qu'un souci de soi, chercheur, à qui seul le devoir de vérité importerait sans prendre acte de l'existence des effets de son action ; et s'il est évident aujourd'hui que des rapports de pouvoir sont à l'œuvre dans le choix de la non-restitution, il en est tout autant dans la pratique même de restitution pour laquelle il importe que la question des conséquences du contenu restitué, ou de son effet produit sur la société et les enquêtes se pose (Piron, 1996).

Dès lors, je me demande si la solution ne se situerait pas dans une zone grise au sein de laquelle le chercheur ferait des choix, ferait des sélections d'informations qu'il s'imposerait de lui-même? Choissant de suivre cette intuition, il s'est agi d'opérer un constant arbitrage entre les objectifs de l'enquête et les attentes de mes interlocuteurs, en débouchant ainsi non pas sur un procédé de restitution *systématique*, mais sur un mode de restitution *suspensive* (Bergier, 2000a, p. 267). En effet, tel que le pense Chauvin (2017), de la même manière qu'un curseur de subtilité existe entre loyauté

et trahison, il semble pour cette raison que tout ne puisse pas être restitué à n'importe qui, n'importe quand, selon n'importe quels canaux ou formats. Pour exemple, mon terrain a révélé que certaines périodes sont favorables à la restitution, comme la rentrée des vacances estivales, car synonyme de redémarrage d'un nouveau cycle, rendant ainsi les interlocuteurs plus enclins à l'écoute et à l'envie de changement ; que, au contraire, d'autres périodes garantissent l'absentéisme de ses destinataires, comme les mois d'hiver, durant lesquels ceux-ci sont souvent soit débordés, soit impliqués dans d'autres projets en cours limitant ainsi leur disponibilité ; que certains lieux, comme les espaces plus informels tels que les couloirs, facilitent un débat plus fertile, alors que d'autres, plus formels, comme les salles de réunions, engendrent davantage de la censure ou du mutisme. Ma présence prolongée sur le terrain m'a également aidée à comprendre la nature de certaines relations interpersonnelles, et ainsi, à identifier certains contenus qui auraient été trop violents si restitués en présence de certains tiers et dont la récupération aurait pu provoquer des conséquences néfastes pour certains acteurs du terrain. D'autres de ces contenus auraient pu en revanche refermer les portes du terrain trop précocement. Il était donc important pour moi de pouvoir conserver une certaine marge de manœuvre, autrement dit, une certaine autonomie, pour décider de restituer ou non, intégralement ou partiellement, pendant ou après telle étape de la recherche, de mettre l'accent ou non sur telle ou telle donnée factuelle, ou d'intégrer ou non dans le raisonnement l'objection formulée par tel intervenant. Envisagée ainsi, cette restitution *suspensive* ferait appel à une éthique qui obligerait le chercheur à se soucier autant du devenir de ses interlocuteurs que des conditions pour « faire science », et ce, au point de soumettre l'acte de restitution à ce souci. En d'autres termes, la restitution *suspensive* serait aussi bien le résultat de la prise en compte par le chercheur du ressenti des interlocuteurs du terrain face au construit sociologique ou anthropologique, qu'elle témoignerait de la prise en considération par le chercheur des dérives possibles de la recherche (dérives de jeu de rôle, d'instrumentalisation, de jeux de pouvoir, de contrôle, de

censure, ou de mauvaises récupérations). En effet, cet acte de restitution révèle un certain nombre de travers dès lors que sont ignorées les positions hiérarchiques respectives des protagonistes, dès lors qu'il se transforme en espace de règlement de compte ou à l'inverse en espace fusionnel aboutissant à une identification ou une confusion des rôles, comme celle par exemple de se faire la médiatrice ou l'avocate de tel segment professionnel. En outre, des biais peuvent également surgir dès lors que cet acte perd de vue l'objet de la recherche, ou dès lors qu'il néglige le dialogue avec les enquêtés ayant comme vertu d'entraîner ces derniers dans un travail de sens et/ou de révolution des pratiques. Ce dernier point, concernant la question de la réforme des pratiques, de l'usage des connaissances ou de l'opérationnalisation des résultats, permet d'aborder la question de la finalité de la recherche.

DES ENJEUX POLITICO-INSTITUTIONNELS

Ce dernier volet sous-tend l'épreuve de la consistance de l'enquête, autrement dit de la question de la finalité de la recherche. L'enjeu ici posé est directement celui du lien entre savoir et action, interrogation qui a conduit à un certain désenchantement et à une certaine méfiance vis-à-vis des possibles apports pratiques des résultats de la recherche. Comme le dit Olivier de Sardan (2010),

« La tâche est difficile, et bien souvent, les chercheurs ne savent pas transformer les résultats de leurs recherches en indications pour l'action, et de même, les responsables des politiques publiques sont perplexes face aux connaissances produites par les chercheurs et bien en peine pour les opérationnaliser » (p.4).

À la question « comment dépasser cela » ?, on pourrait répondre que cela pourrait bien être encore par une approche de la restitution *graduelle, suspensive*, à quoi je propose d'ajouter *équilibrante*, que ce passage à l'action puisse être facilité, ceci grâce à un dialogue dès lors plus productif et continu avec les acteurs directs

de la santé. Ce qui est entendu par *équilibrante*, c'est que la restitution devrait avoir pour but de rétablir un équilibre dans le processus de transfert des connaissances : autrement dit, elle devrait notamment permettre de contrecarrer le risque de monopole du sens par le seul chercheur en garantissant aux interlocuteurs du terrain de recherche un espace-temps de réappropriation critique.

Plus précisément, ce qui est questionné ici est la notion d'utilité de la recherche. Utile pour qui, utile comment ? Comme le soulèvent Mondain et Bologo (2009), en présentant la recherche comme « utile » – telle que l'envisagent par exemple les principaux commanditaires et mandataires de cette étude – plutôt que « nécessaire », les chercheurs se voient demander de la part de leurs interlocuteurs des retombées « utiles » pour l'amélioration de leurs pratiques, mesurées en termes de recommandations « concrètes ». Or, selon la manière dont je considère ma posture, et comme l'explique Olivier de Sardan (2010), ce n'est pas tant la recherche menée qui conduira à des actions concrètes, mais l'usage qui en sera fait, et cet usage ne dépend en général non pas du chercheur seul, mais d'autres acteurs, qu'ils soient institutionnels, politiques, ou les professionnels du terrain eux-mêmes. Suivant cette optique, c'est donc, en d'autres termes, à ces acteurs directs du système de modifier leurs propres pratiques en fonction des connaissances produites, « la capacité réformatrice des institutions et des acteurs étant en effet au cœur de toute opérationnalisation des connaissances » (Olivier de Sardan, 2010, p.7). Ceci entendu que la recherche soit pensée à partir des questionnements des acteurs sociaux, ou comme le dit Charmillot (2016), qu'il s'agisse de développer des recherches orientées vers le souci d'autrui (p.5), condition *sine qua non* pour une transformation du monde.

En effet, ce dernier point invite à se pencher sur le souci d'efficacité, ou de la finalité de la recherche, conduisant à ce que nombre d'auteurs (Weber, 1919 ; Piron, 1996 ; Bergier, 2000a ; Fassin, 2008b) ont nommé *l'éthique de la responsabilité du chercheur*. Caractérisée par une dimension politique, celle-ci pose notamment la question, déjà soulevée ci-dessus, de la balance entre d'une part le "souci de soi, chercheur" – ou d'un certain *déontologisme* – visant

à rendre, pour l'autonomie de la science, des actes moralement obligatoires ou prohibés, sans égard pour leurs conséquences dans le monde ; d'autre part le "souci d'autrui", c'est-à-dire la question des intérêts des interlocuteurs, des loyautés et de la confiance accordée, relevant davantage d'une démarche plus conséquentialiste, c'est-à-dire attentive aux effets que nos actions produisent sur le monde (Fassin 2008b). Cette *éthique de la responsabilité du chercheur*, qui se décline selon Charmillot (2017) comme une forme de « responsabilité politique pour autrui » (p.22), traduit l'idée que l'éthique de la transparence ethnographique ne peut se passer d'une réflexion politique (Chauvin, 2017). En effet, mon travail de terrain a révélé que les intérêts des enquêtés, mais également les miens, en tant que chercheure, et ceux des institutions partenaires sont en tension les uns avec les autres ; et restituer en protégeant ou défendant les intérêts de certains membres suppose d'en heurter d'autres. La restitution de certains éléments ou de certaines logiques relève non seulement d'une politique de la recherche que l'on choisit de mener ou non, mais en outre, n'est jamais sans coût et suppose d'en anticiper les effets sociaux (Chauvin, 2017). Comme l'écrivait Becker (1964), toute bonne étude peut se trouver confrontée au « conflit irréconciliable entre les intérêts de la science et les intérêts de celles et ceux qui sont étudiés, provoquant par conséquent une réaction hostile » et ce d'autant plus que la confiance sur laquelle repose l'enquête ethnographique a été grande de la part de celles et ceux qui ont accepté la présence du chercheur (Fassin, 2008b, p. 315). Or – et ceci permettra de refermer la boucle de ce raisonnement – l'élément ayant permis de régler la question de mon positionnement et de mon engagement, fut le fait d'envisager que l'un n'exclue pas l'autre, et même que le second (le souci d'autrui) soit nécessaire pour que le premier (le souci du chercheur) advienne, en tendant vers ce que Bergier (2000a) appelle une éthique de la responsabilité « désencombrée à la fois d'un impératif d'efficacité et de rationalité et de l'allégeance à un code⁷³ » (p. 258). Dit autrement, le maintien constant du



⁷³ En parlant de « Code », Bergier (2000a) se réfère à un modèle normatif dont « l'ambition vise à couvrir l'ensemble des situations pouvant advenir

questionnement personnel, réflexif et autonome du chercheur – ou ce que d’autres auteurs appellent une *épistémologie compréhensive* (Charmillot, 2017)⁷⁴ ou *du lien* (Piron, 2017) – devient primordial si l’on veut que le souci d’autrui ou le souci des conséquences de ses actes ne soient pas négligés au profit du seul respect d’une codification éthique, déontologique ou méthodologique standardisée. En effet, cette hétéronomie (i.e. cette imposition de lois ou de règles par l’extérieur) tend à décharger le chercheur de sa responsabilité à l’égard d’autrui en arguant du respect de la codification, et négligeant ainsi par définition le questionnement personnel et autonome (Bergier, 2000a, p. 256). À l’inverse, l’alternative, pour reprendre Fassin (2008c), fut celle d’aller « au-delà de la règle », en choisissant d’endosser une posture, certes plus inconfortable pour moi, chercheure, consistant à questionner et analyser les enjeux éthiques, sans cesse pris dans des configurations singulières, plutôt que d’appliquer mécaniquement des protocoles préconçus et/ou formatés.

RETOUR AUX INTRICATIONS SPÉCIFIQUES DU TERRAIN

Comme annoncé en préambule, c’est au cœur de différentes attentes, demandes et mandats que se situe la présente étude et à partir desquels l’acte de restitution, qualifiée de *graduella*, *suspensive*



dans le domaine de la relation sociale entre le chercheur et les interlocuteurs de terrain ». Selon l’auteur, le code, qu’il soit éthique, professionnel ou déontologique, « fonctionne avec une tendance à la décontextualisation et ce faisant véhicule un modèle simplifié du monde ». Or, il précise que « la réalité se décline en situations à chaque fois particulières et complexes si bien que l’application du code par un acteur dans un contexte donné n’est jamais facile, les « bons » choix s’imposant rarement de façon claire et immédiate. » (p. 256)

⁷⁴ Cette « épistémologie compréhensive » se réclame selon Charmillot (2017) d’une « posture communicationnelle s’appuyant sur un travail réflexif dont le médium est la compréhension des bonnes raisons que l’autre m’adresse ou m’objecte (Genard, 2003, p. 93). Elle s’inscrit (...) dans des sciences qui supposent un intérêt émancipatoire (...) » (p. 20)

et *équilibrante*, a pu être pensé, traité et adapté. Si avant le démarrage de la recherche, la restitution avait été pensée de manière formalisée et systématisée par un calendrier prévisionnel de l'avancement de la recherche exigé par les octroyeurs de fonds (FNS), les évaluateurs académiques du projet de thèse et la commission d'éthique cantonale, c'est finalement par le contact et la pratique du terrain que les modalités de restitution se sont définies, précisées et qu'elles ont pris leur forme. En effet, le fonctionnement et le rythme de chacun des services hospitaliers étudiés, la disponibilité et l'agenda fluctuant des interlocuteurs du terrain, la nature des rapports sociaux, hiérarchiques, politiques mais aussi interpersonnels entre ces derniers, ainsi que les interactions et les affinités personnelles avec eux sont les variables ayant participé à la déclinaison et l'application spécifique des modes de restitution. Plus qu'en amont ou en aval, la restitution s'est montrée être un travail de tous les instants, pour lequel il a fallu comprendre et saisir les opportunités, en les formalisant plus ou moins, selon les situations offertes par le terrain lui-même.

Ainsi, si la réflexion des chapitres qui précèdent est née directement de la pratique du terrain, c'est une modélisation « après-coup » qui est ici présentée et qui propose un effet de loupe sur l'application spécifique et concrète de la déclinaison de la restitution propre à cette recherche.

Tableau 1 : Déclinaison des modalités de restitution concernant la présente recherche

	Recherche	Acteurs du système	Commanditaires / Mandataires	Critique du système
Mode de la restitution	Théorique	Analytique	Rationnel	Opératoire
Objectif(s) de la restitution	Montrer l'objectivité du chercheur et défendre la scientificité de la démarche	Se centrer sur le sujet et l'élucidation des relations entre demandeurs, chercheurs et usagers	Montrer que les moyens et les objectifs ont été dûment respectés et remplis	Se centrer sur la mise en œuvre des transformations -> TRAVAIL DE COLLABORATION OPÉRÉ AVEC LES ACTEUR·TRICE·S DU SYSTÈME
Temporalité(s) de la restitution	Rythmes et échéances académiques	Disposition permanente et évolution des interactions sur le terrain	Échéances contractuelles	Disposition permanente et évolution des interactions sur le terrain
Formats de la restitution	Articles scientifiques ; Communications ; Colloques scientifiques ; Thèse	Échanges informels individuels ou de groupe ; Séances formelles ; Entretiens individuels et d'auto-confrontation ; Rapports écrits	Rapports scientifiques ; Rapports financiers	Recommandations, Protocoles, Livrets d'informations, Chartes, Formations

** Inspiré du modèle de traitement de la restitution proposé par Bergier (2000a)*

L'acte de restitution se décline au gré de la progression de la recherche et comme l'indique le tableau, selon des modalités et des temporalités variables, tout en adaptant le contenu et son format au type d'interlocuteurs à qui il se destine. En effet, si l'objectif est de répondre à la recherche, autrement dit aux exigences déontologiques de la discipline, le mode de restitution est plutôt de type théorique, car son but est de montrer l'objectivité du chercheur et défendre la scientificité de la démarche. Dans ce cadre, la restitution est un moment choisi ou ponctuel ; elle est en effet dictée par un processus temporel programmé le plus souvent par les rythmes et échéances académiques, et se formalise sous forme d'articles scientifiques, d'interventions ou de communications à des colloques scientifiques, ainsi que dans le manuscrit de thèse. Ce

même article, issu lui-même d'un colloque scientifique, en est un exemple concret. Lorsqu'en revanche l'objectif est celui de répondre aux demandes des acteurs, son mode est alors analytique, car c'est sur le sujet et l'élucidation des relations entre demandeurs, chercheurs et usagers (enfants, proches et professionnels de la santé) qu'il s'agit de se centrer. Dans ce cas, la restitution relève non pas d'un moment spécialement programmé, mais d'une disposition permanente sur le terrain, et évolue en fonction des interactions et des opportunités en son sein. Impliquant les acteurs du système, elle peut en effet s'opérer aussi bien lors de séances organisées, d'entretiens individuels répétés, ou dans des rapports écrits, que lors d'échanges informels, individuels ou de groupe. Il n'est en effet pas rare que des restitutions informelles et à chaud aient lieu lors des interstices entre les pratiques de soins ou les consultations auxquelles je participe. Elles sont l'occasion de partager et confirmer des interprétations, des ressentis, mais également de soulever des questionnements et d'en approfondir leur analyse. Ces restitutions peuvent également se présenter sous la forme d'entretiens d'auto-confrontation ; ces derniers consistant à remettre le professionnel en situation à l'aide de traces de l'activité (enregistrements, dessins, gestes répertoriés) et favoriser l'émergence d'un dialogue autour de cette trace de l'activité. Quand l'objectif est celui de répondre à la commande ou au mandat, son mode est alors de type rationnel, car, dans ce cas, la restitution a pour but de montrer aux commanditaires/mandataires que les moyens et les objectifs ont été dûment respectés et remplis. Elle se fait généralement par le biais d'un processus temporel programmé par des échéances contractuelles, au travers de rendus de rapports scientifiques et/ou financiers attendus ; enfin, lorsque l'objectif est de répondre à la critique du système, son mode est alors opératoire car l'objectif de la restitution est dès lors centré sur la mise en œuvre des transformations. Consistant en un véritable travail de collaboration envisagé *avec* les acteurs du système eux-mêmes, ce type de restitution s'opère selon une temporalité qui relève d'une disposition permanente sur le terrain et évolue en fonction des interactions en son sein. Elle se traduit notamment

par la co-construction de recommandations de pratiques, de protocoles, de livrets d'informations, de chartes ou de formations destinées aux professionnels, aidant par exemple à une meilleure prise en compte de la parole des enfants en consultation.

CONCLUSION

En définitive, si l'on reprend la conclusion de Fassin (2008a) dans son article introductif du numéro *Les politiques de l'enquête*, les enjeux des trois volets précédemment déployés ne « concernent rien moins que les conditions de véridiction de l'enquête, de la relation humaine dans laquelle elle s'ancre, des résultats que nous pouvons en tirer et des effets sociaux que nous produisons ce faisant » (p.14). Il apparaît par ailleurs que malgré la tentative de catégorisation de ces enjeux qualifiés de *relationnels*, *méthodologiques*, et *politico-institutionnels*, il semble qu'ils soient tous à la fois l'un et l'autre, qu'ils se chevauchent et s'entrecroisent, et se définissent tous par une dimension qui est celle d'une éthique *située* et *négociée* (Rossi et al., 2008), autrement dit d'une éthique *spécifique* à la recherche. « Spécifique », car ce qui est entendu est non pas une éthique au sens de la règle égale pour tous et toutes, ou qui relèverait de normes (avec comme « règle » par exemple que la restitution doive être obligatoire en tout et pour tous et toutes), mais d'une éthique pensée en fonction des particularités et des contraintes que les contextes sociaux, politiques et économiques exercent sur les actions singulières et sur l'activité collective : autrement dit, une éthique pensée dans une perspective critique, dans la lutte contre l'imposition d'une éthique standardisée (Charmillot, 2017). En effet, cette dernière ne garantirait en rien l'adéquation des pratiques de recherche dans le contexte particulier dans lequel celles-ci seraient mobilisées, car ces normes seraient justement prescrites en dehors de ce contexte. C'est pourquoi, plutôt que l'idée d'une restitution *systématique*, est proposée l'idée d'une restitution *graduelle*, *suspensive* et *équilibrante*. En effet, cette démarche caractérisée par un questionnement des modalités et des méthodes mobilisées pour la réalisation de cette restitution m'a conduite à reformuler

et déplacer le problème éthique soulevé par mes pratiques de recherche. Ce qui est entendu par-là est que la restitution représente certes l'objet de mon engagement vis-à-vis des enquêtés, qui indique ma responsabilité vis-à-vis du terrain, mais elle constitue également le vecteur d'un rapport social qui ne permet pas d'interpréter « l'autre sans l'autre » (Bergier, 2000a, p.126). En d'autres termes, le parti pris est non pas celui de considérer l'acte de restitution comme un code de bonne conduite, mais comme une question ouverte permettant non seulement de densifier ou complexifier les analyses, mais aussi de réfléchir à la relation entretenue avec mes interlocuteurs de terrain, et me distancier de l'acte d'enquêter « sur » au profit de l'acte qui consiste à enquêter « avec ». Dans cette perspective, le défi est alors celui de penser la restitution aussi bien comme un élément constitutif de la recherche (pôle *heuristique*) qu'une forme éventuelle de loyauté ou de souci d'autrui (pôle *éthique*).

En somme, ce n'est plus tant de restitution des résultats dont il serait question – ceci d'autant plus que le mot restituer implique selon le dictionnaire de rendre à quelqu'un ce que l'on aurait volé, ou pris illégalement ou injustement (Kobelsky, 2008, p.186). Quelle que soit la façon dont on la nomme, la restitution consisterait davantage en une forme de processus dynamique intrinsèque à la recherche, qui serait continuellement à l'œuvre dans la relation. Elle se traduirait alors plutôt comme un acte dont le dessein serait de favoriser la mise en place d'un dialogue entre les acteurs de la recherche, ceci dans le respect d'une éthique *spécifique*, qui ne se résumerait pas à la simple, mais essentielle question du consentement, mais qui serait configurée par le choix d'une certaine politique de la recherche.

ACRONYMES

CHUV : Centre Hospitalier Universitaire Vaudois

FNS : Fond National Suisse de la recherche scientifique

HEL : Hôpital de l'Enfance de Lausanne

ISS : Institut des Sciences Sociales

BIBLIOGRAPHIE

Becker, Howard S. (1964). «Problems in the publication of field studies», dans Vidich, Arthur, Bensman Joseph et Stein Maurice (éd.). *Reflections of Community Studies*. New York: John Wiley and Sons, p. 267-284.

Bergier, Bertrand (2000a). *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales. Intérêts et limites*. Paris : L'Harmattan.

Bergier, Bertrand (2000b). *Les affranchis : étiquetés SDF, drogués, marginaux, inemployables : ils s'en sont sortis*. Paris : L'Harmattan.

Charmillot, Maryvonne (2016). « Le rôle politique des chercheur·e·s en sciences sociales » Discussions de cas éthiques dans la recherche ethnologique, Société Suisse d'Ethnologie.

Charmillot, Maryvonne (2017). « Procédures éthiques et postures épistémologiques : comment valoriser la diversité des démarches de recherche ? », dans Burton-Jeangros, Claudine (éd.). *L'éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales*. Genève : Université de Genève.

Chauvin, Sébastien (2017). « Les placards de l'ethnographe », dans Leroux, Pierre et Neveu Erik (éd.). *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Dayer, Caroline, Marie-Noëlle Schurmans et Maryvonne Charmillot (éd.) (2014). *La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales ?*. Paris : L'Harmattan.

Fassin, Didier (2008a). « Introduction. L'inquiétude ethnographique », dans Bensa, Alban et al. *Les politiques de l'enquête*. La Découverte « Recherches », p. 7-15.

Fassin, Didier (2008b). « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses « autres ». », dans Bensa, Alban et al. *Les politiques de l'enquête*. La Découverte « Recherches », p. 299-320.

Fassin, Didier (2008c). « L'éthique, au-delà de la règle. Réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud. » *Sociétés contemporaines* 3(71) : 117-135.

Genard, Jean-Louis (2003). « Quelques réflexions sur la solution proposée par K. O Appel à la controverse expliquer-comprendre », dans Zaccai-Reyners, Nathalie (éd.). *Explication-Compréhension, regards sur les sources*

et l'actualité d'une controverse épistémologique. Bruxelles : Éditions de l'Université libre de Bruxelles, p. 83-113.

Gisquet, Elsa (2010). « Cas de conscience et loyauté du chercheur dans des terrains émotionnellement difficiles. Le cas des décisions d'arrêt de vie en réanimation néonatale. » *Éthique publique* 12(1) : 165-178.

Kobelinsky, Carolina (2008). « Les situations de retour : restituer sa recherche à ses enquêtés », dans Bensa, Alban et al. *Les politiques de l'enquête*. La Découverte « Recherches », p. 185-204.

Lacharité, Carl, Sellenet Catherine et Chamberland, Claire (éd.) (2015). *La Protection de l'enfance. La parole des enfants et des parents*. Presses de l'Université du Québec.

Monceau, Gilles (2017). *Enquêter ou intervenir ? Effets de la recherche socio-clinique*. Nîmes : Éditions Champ social.

Mondain, Nathalie et Bologo Arzouma Eric (2009). « L'intentionnalité du chercheur dans ses pratiques de production de connaissances : les enjeux soulevés par la construction des données en démographie et santé en Afrique. » *Cahiers de recherche sociologique* 48 : 175-203.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre (2010). « Anthropologie médicale et socio-anthropologie des actions publiques. Dispositifs de recherche, commanditaires, réforme. » *Anthropologie & Santé* 1.

Piron, Florence (1996). « Écriture et responsabilité : trois figures de l'anthropologue ». *Anthropologie et sociétés* 20(1) : 126-148.

Piron, Florence (2017). « Méditation haïtienne. Répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien. » *Sociologie et sociétés* XLIX (1) : 33-60.

Rossi, Ilario, Kaech François, Foley Rose-Anna et Papadaniel Yannick (2008). « L'éthique à l'épreuve d'une anthropologie en milieu palliatif : de l'insertion à la restitution. » *ethnographies.org* [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2008/Rossi,et-al.html> (consulté le 28-09-2018).

Rurka, Anna (2017). « La voix des « acteurs faibles » dans les processus de production de connaissances », dans Monceau, Gilles (éd.). *Enquêter ou intervenir ? Effets de la recherche socio-clinique*. Nîmes : Éditions Champ social, p. 99-108.

Sellenet, Catherine (2015). « Dites-leur qu'on n'est pas des sauvages ! », dans Lacharité, Carl, Sellenet Catherine et Chamberland Claire (éd.), *La Protection de l'enfance. La parole des enfants et des parents*. Presses de l'Université du Québec.

Weber, Max (1919). *Le savant et le politique*. Paris : Union Générale d'Édition, Collection Le Monde en 10-18.